



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE

Construisons ensemble la transition énergétique

Webinaire d'actualité autour du dispositif Éco Énergie Tertiaire

17 juin 2021



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bienvenue à tous !

La conférence débutera à 14h

Vous êtes près de 1300 inscrits, merci à tous pour votre participation.

Déroulé de la séance

- Introduction de François ADAM, Directeur de l'aménagement, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), Ministère de la transition écologique
- Présentation de Marc LEREAU, Chef de projet Éco Énergie Tertiaire , QC1, DHUP, Ministère de la transition écologique
- Questions / Réponses
- Présentation d'Emerson CABANE, Chef de projet OPERAT, ADEME
- Questions / Réponses
- Conclusion par Quentin DESLOT, Chef du bureau de la qualité technique et de la réglementation technique de la construction (QC1), DHUP, Ministère de la transition écologique

Les slides seront transmis à l'issue de la réunion. Un replay sera également disponible.

Éléments pratiques

Il est recommandé de se connecter depuis le navigateur Chrome et il est possible qu'il vous soit obligé de « rafraichir » la page de connexion.

Sommaire

- 1. Introduction du Directeur de l'habitat de l'urbanisme et des paysages**
- 2. Point d'actualité – Impact Projet de loi Climat & résilience**
- 3. Le calendrier réglementaire**
- 4. Questions / Réponses Volet réglementaire**
- 5. Le calendrier de déploiement de la plateforme OPERAT**
- 6. Questions / Réponses OPERAT**
- 7. Les outils d'accompagnement**
- 8. Conclusion**

1. Introduction

François Adam

Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et
des paysages
Ministère de la transition écologique



© Arnaud Bouissou / Terra

2. Point d'actualité Impact du projet de loi Climat & résilience

Marc Lereau

Chef de projet Éco Énergie Tertiaire
DHUP
Ministère de la transition
écologique



© Arnaud Bouissou / Terra

Un périmètre d’assujettissement potentiellement élargi

Un amendement au projet de loi Climat & résilience adopté par l’Assemblée Nationale supprime la mention « à la date de publication de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l’aménagement et du numérique » dans le I de l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation (ex L.111.10-3, recodification ESSOC) et modifie ainsi le périmètre d’assujettissement en intégrant les bâtiments neufs (post ELAN).

D’autres amendements ont été déposés concernant les dispositions relatives à :

- la déduction de la chaleur fatale
- la non augmentation du recours aux énergies non renouvelables.

3. Le calendrier réglementaire

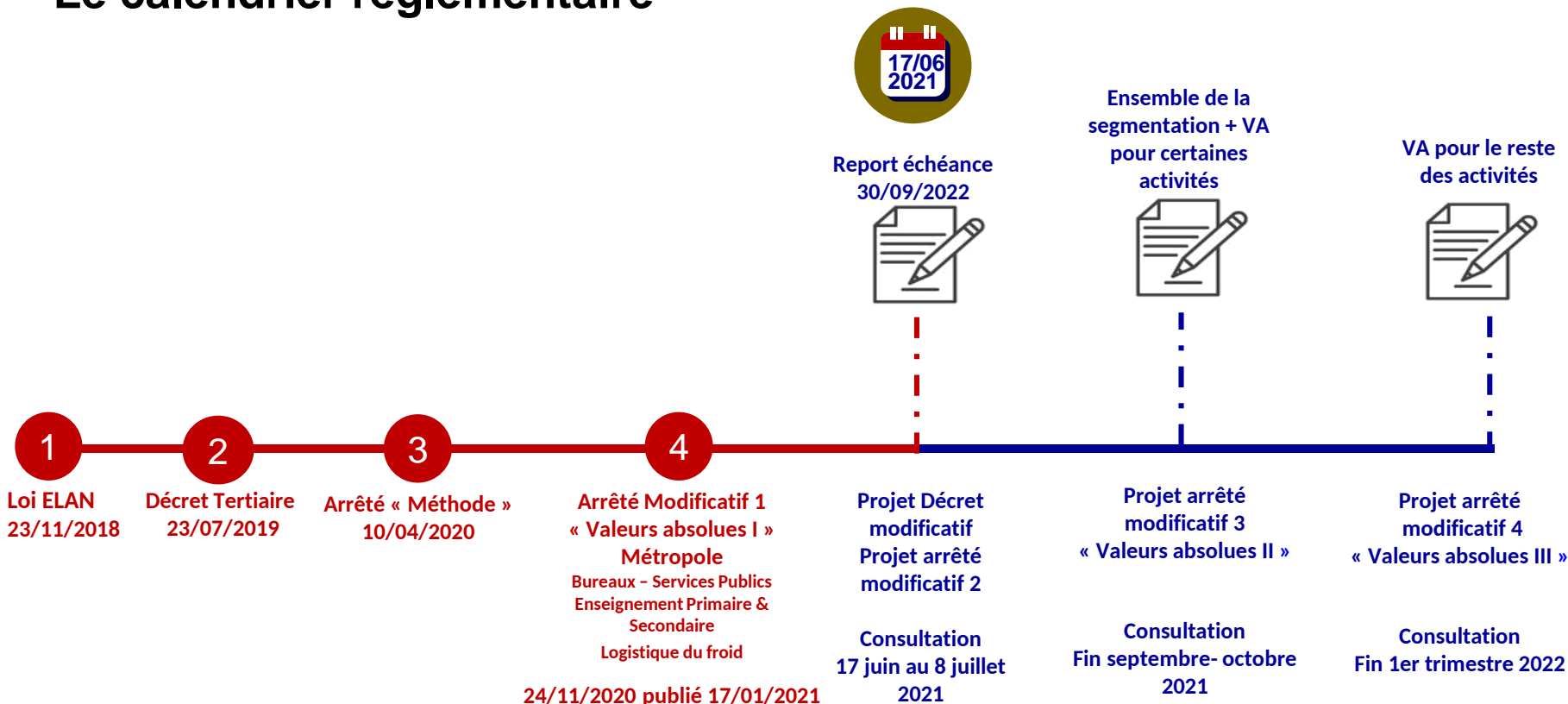
Marc Lereau

Chef de projet Éco Énergie Tertiaire
DHUP
Ministère de la transition
écologique



© Arnaud Bouissou / Terra

Le calendrier réglementaire



Le décret modificatif et l'arrêté modificatif « Report de délai »

Un projet de décret modificatif du décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 qui :

- Reporte les dispositions prévues par le décret à l'article R.131-41 relatives à la transmission des données annuelles sur la plateforme de recueil et de suivi, afin de pouvoir prendre des mesures appropriées en ce qui concerne les échéances de remontées de données annuelles en raison de conditions ou d'évènements particuliers ;
- Complète l'article R.131-41-1 du code de la construction et de l'habitation au niveau des obligations de transmission des données par les assujettis en cas de transaction immobilière et de cessation d'activité.

Un arrêté modificatif de l'arrêté du 10 avril 2020 qui :

- Reprend les dispositions prévues initialement à l'article R.131-41
- Acte l'échéance de remontée des données annuelles 2020 au **30 septembre 2022**.

Consultation publique : 17 juin au 28 juillet 2021.

L'arrêté modificatif dit « Valeur Absolue II »

Un arrêté modificatif de l'arrêté du 10 avril 2020 qui présente :

- Des modifications sur les conditions d'ajustement en fonction des variations climatiques (webinaire de concertation fin juin) et quelques adaptations ;
- L'ensemble de la segmentation des activités concernées par Éco Énergie Tertiaire ;
- Les valeurs absolues pour certaines catégories d'activités.

Échéance :

- Consultation publique : Fin septembre – début octobre 2021.

L'arrêté modificatif dit « Valeur Absolue III »

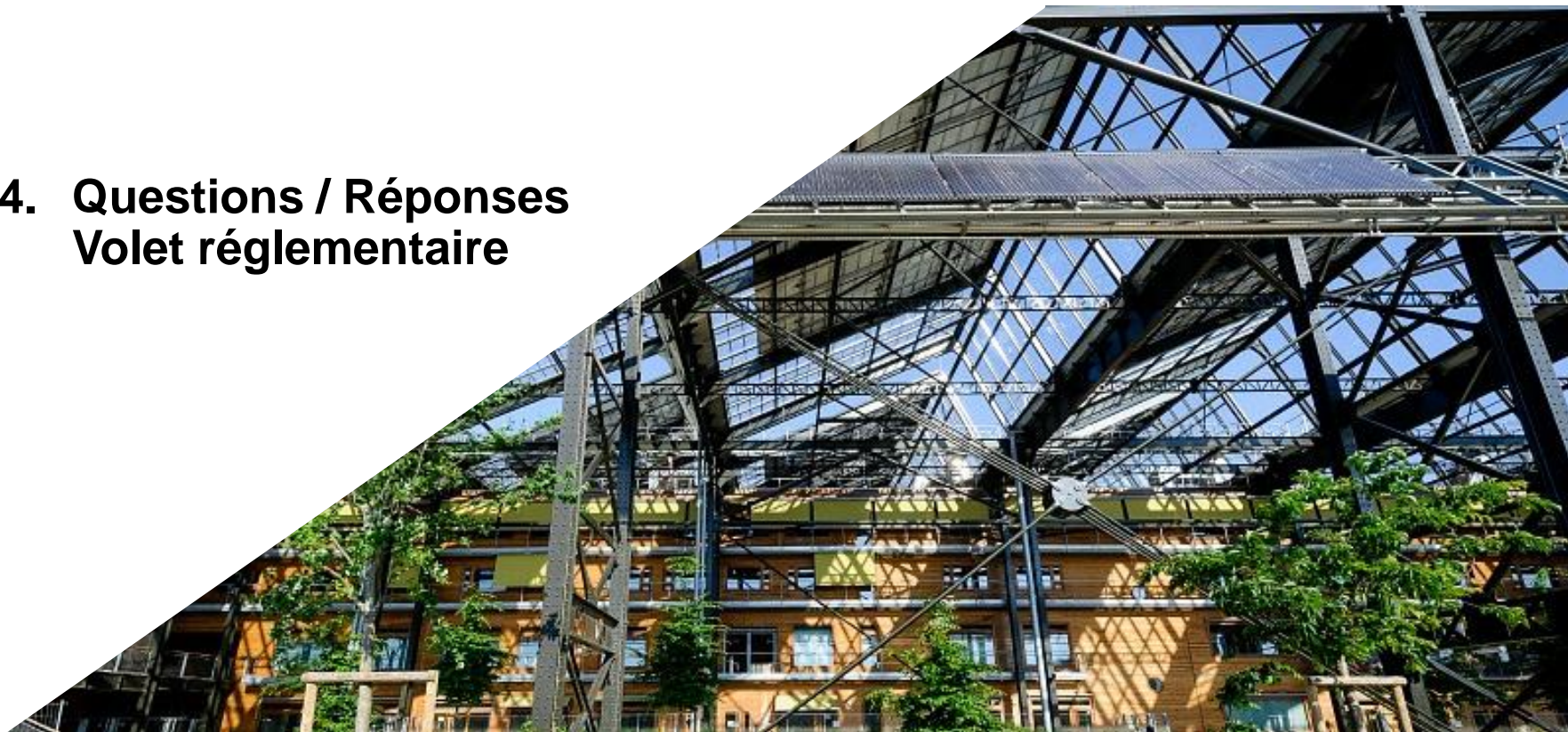
Un arrêté modificatif de l'arrêté du 10 avril 2020 qui présente :

- Les valeurs absolues pour le reste des catégories d'activités qui n'en disposeront pas dans l'arrêté « Valeur absolue II ».

Échéance :

- Consultation publique : Fin 1^{er} trimestre 2022.

4. Questions / Réponses Volet réglementaire



© Arnaud Bouissou / Terra

5. Le calendrier de déploiement de la plateforme OPERAT

Emerson Cabane

Chef de projet OPERAT
ADEME



© Arnaud Bouissou / Terra



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OPERAT

PRÉSENTATION DES PHASES DE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME



OPERAT

Observatoire de la Performance Energétique
de la Rénovation et des Actions du Tertiaire

INTRODUCTION

OPERAT : Plateforme de suivi et de mobilisation du secteur tertiaire

Répondre aux exigences réglementaires de collecte de données: bâtiments, consommations, programme de travaux, suivi des actions

Vérifier l'atteinte des objectifs réglementaires

Diffuser et valoriser les données collectées, dans le respect des règles de confidentialité.

PLANNING DE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME

Une logique de mise à disposition de versions enrichies tous les 3 mois



Aujourd'hui

- Site internet
- Module de création de comptes et paramétrage (IHM) pour les cas simples

31 Décembre 2021

- Déclaration de tous types de comptes, du patrimoine et des consommations annuelles : Manuellement (IHM) et Automatique (via fichiers Excel)
- Import des données de consommation via les GRD

01 Avril 2022

- Saisie des données de référence
- Calcul des objectifs

01 Juillet 2022

- Génération de l'attestation annuelle
- Contrôles (pour les agents de l'Etat)

01 Janvier 2023

- Interfaçage automatique avec des logiciels tiers de type « Energy Management »
- Restitution / Benchmark

LANCEMENT D'UNE CONCERTATION EN PLUSIEURS ÉTAPES

Objectif : Co-construire la plateforme avec les acteurs

Phase 1 : Septembre 2021 -> Décembre 2021 : Démarrage de la concertation avec un panel d'assujettis

- Lancement des GT de démonstration sur l'ergonomie et la pratique de l'outil
- GT rassemblant fédérations, assujettis et utilisateurs de typologies variées
- Collecte et analyse des contributions du panel

→ Au 31 décembre 2021 :

Mise à jour de la plateforme en tenant compte des retours issus de l'usage et de la concertation

Phase 2 : 1er Janvier 2022 -> Mars 2022 : Ouverture auprès de tous les assujettis

- Mise en ligne des fonctionnalités principales de l'outil pour tous les assujettis
- Assistance utilisateurs renforcée pour aider à la bonne prise en main et collecter davantage de retours utilisateurs
- Poursuite de la concertation avec le panel d'assujettis

→ Au 1^{er} avril 2022 :

Mise à jour de la plateforme en tenant compte des retours issus de l'usage et de la concertation

Phase 3 : Poursuite de ce processus d'amélioration continue pendant toute la durée de vie du Dispositif

6. Questions / Réponses OPERAT



© Arnaud Bouissou / Terra

7. Les outils d'accompagnement

Virginie Yvernault

Chef de projet rénovation parc tertiaire
Coordination interministérielle du plan rénovation
énergétique des bâtiments
Ministère de la transition écologique

Marc Lereau

Chef de projet Éco Énergie Tertiaire
DHUP
Ministère de la transition écologique



© Arnaud Bouissou / Terra

L'Etat vous accompagne pour avancer pas à pas dans la démarche Éco Énergie Tertiaire

- Une année supplémentaire pour se préparer et renseigner ses consommations d'énergie
- Un nouveau calendrier de déploiement de la plateforme OPERAT pour accompagner les acteurs dans la prise en main et fluidifier le parcours utilisateur
- Une année d'apprentissage pour s'informer et passer à l'action.

- Information et pédagogie grand public et vers les services de l'Etat
- Appui méthodologique et décryptage : FAQ, Guide, document de communication
- Actions de sensibilisation et d'information dans les territoires

Ressources en ligne

Une foire aux questions, mise à jour prochainement :

Un guide d'accompagnement :

Version projet en cours d'élaboration (GT relecture prévu)

Des documents de communication (mis à jour) :

- 4 pages « Eco énergie tertiaire – Construisons ensemble la transition énergétique »
- 2 pages « Passez à l'action en 10 étapes »



<https://operat.ademe.fr> ↗

Les MOOCs

Une série de MOOCs sera mise à disposition progressivement (format 45 mn chacun – 1h maximum)

Mooc 1 : Définition Tertiaire – Assujettissement – Objectifs

Mooc 2 : Données de consommations – Ajustement en fonction des variations climatiques

Mooc 3 : Modulation des objectifs Volume d'activité

Mooc 4 : Modulation des objectifs Contraintes techniques, architecturales et patrimoniales ; disproportion économique
Dossier technique

Mooc 5 : Leviers d'actions – Cadre de répartition des actions

Mooc 6 : Evaluation et constat du respect des obligations – Notation Éco Énergie Tertiaire

Mooc 7 : Publication et affichage – Contrôle et sanctions

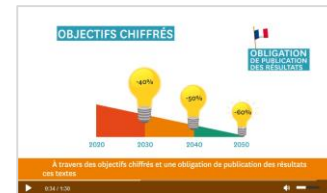
Mooc 8a : Financement – Secteur Public (sous réserve)

Mooc 8b : Financement – Secteur Privé (sous réserve)

Mooc 9 : Energies & Technologies (sous réserve)

Les ressources complémentaires : dossier Éco Énergie Tertiaire du CEREMA

- Webinaires** : cycle de 3 Webinaires en replay pour comprendre, s'inspirer des retours d'expérience pratiques, élaborer et mettre en œuvre Éco Énergie Tertiaire
- Fiche « Décryptage »**
 Obligations d'actions pour réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments tertiaires. Une démarche globale d'éco-responsabilité. Méthodologie Agir, Adapter et Attester : la stratégie des "3A" pour accompagner les gestionnaires de bâtiments tertiaires



Dossier complet sur cerema.fr



8. Conclusion

Quentin Deslot

Chef du bureau de la qualité technique et de la réglementation technique de la construction
DHUP, Ministère de la transition écologique



© Arnaud Bouissou / Terra

Remerciements

Un replay ainsi que les supports de présentation seront transmis aux inscrits dans les prochains jours

Des questions complémentaires concernant la plateforme OPERAT ?

➤ *operat@ademe.fr*